Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 29408

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel.

Nouvel intitulé : <u>Monteur truquiste étalonneur</u>

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut international de l'image et du son (IIIS)Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Après le tournage, le Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel est le principal collaborateur du réalisateur : il donne en effet vie à un « film » et contribue à la 2e écriture d'une ; PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE OU AUDIOVISUELLE ;

Intervenant essentiellement dans la phase de ; POST-PRODUCTION ; , il garantit la qualité du montage du film depuis sa conception jusqu'à sa finalisation.

En fonction du cahier des charges élaboré par le réalisateur ou le producteur, il conçoit le ; MONTAGE DU FILM ;, adapté aux besoins artistiques et aux contraintes techniques et financières du producteur. Il préconise, le cadre technique (Workflow) de la ; POST -PRODUCTION ; , selon l'œuvre, les matériels utilisés par les équipes image et son.

Dans ce cadre pré défini, il compose l'équipe corrélée à la nature du ; PROJET DE MONTAGE ; et planifie son travail. Par ailleurs, il organise l'arborescence des différents éléments constitutifs du livrable final.

Après cette étape, il réalise l'agencement des ; IMAGES ET des SONS ; issus du tournage. En lien étroit avec le réalisateur, il propose des solutions narratives au-delà des choix artistiques premiers du réalisateur.

En outre, Il réalise des pré-mixages, maquette l'habillage et pré étalonne le film, en vue de validation par le réalisateur et le producteur. Il simule le rendu final pour le réalisateur et le producteur et guide, par ses choix, les acteurs suivants de la chaîne de production.

L'exercice du métier nécessite l'alliance de compétences artistiques importantes (sens du langage cinématographique, structure, narration, rythme) et d'une maîtrise technique véritable. Il exige une grande autonomie et la capacité à prendre des décisions. Il requiert également de fortes qualités d'écoute, un grand sens de la diplomatie.

Le monteur travaille pour et en lien avec le réalisateur en s'appuyant sur une équipe constituée de ; MONTEURS ; , d'assistants monteurs, et/ou de monteurs truquistes.

Compétences ou capacités attestées :

Elaborer une note d'intention - en français et en anglais- de traitement artistique destiné au réalisateur ;

Etablir une charte esthétique en anglais s'appuyant sur les objectifs et contraintes fixés par le réalisateur et le producteur ;

Identifier et choisir les équipements techniques au regard des objectifs et des contraintes fixés ;

Définir le workflow corrélé;

Constituer son équipe, l'encadrer et planifier son activité ;

Organiser l'arborescence des différents éléments constitutifs du livrable final ;

Proposer des solutions narratives au-delà des choix artistiques premiers du réalisateur ;

Monter les ; IMAGES ET LES SONS DU TOURNAGE ; ; superviser les ajouts d'éléments sons et images extérieurs au tournage ;

Hiérarchiser, assembler et harmoniser, l'ensemble des éléments « image » et « son » selon les intentions artistiques voulues par le réalisateur ;

Effectuer un pré mixage, un maquettage de l'habillage et un pré étalonnage du livrable final afin de les faire valider par le réalisateur et le producteur ;

Superviser « les exports » destinés aux acteurs suivants de la chaîne de production ;

Garantir l'archivage sécurisé ;

Entretenir la veille technologique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs du cinéma et de l'audiovisuel

Chef-monteur pour le cinéma

Monteur pour l'audiovisuel

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>L1507</u>: Montage et post-production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Acquis techniques

Afin d'obtenir la certification, le candidat doit valider l'ensemble des savoir-faire suivants en fin de cycle : gestion et préparation des rushes - réalisation du montage - finalisation du produit.

Les compétences sont évaluées selon les types d'enseignement sur la base de contrôles continus (travaux à réaliser notés tout au long du cycle) et d'épreuves de fin cycle (examens de connaissances théoriques et pratiques notés).

Les connaissances à acquérir portent sur les techniques du montage virtuel, les trucages, l'infographie et les effets spéciaux, les procédures sons, les pratiques du montage en régie vidéo.

Mise en pratique

Le candidat doit également valider l'acquisition des techniques et leur mise en synergie dans un projet artistique complet : processus complet d'élaboration d'un film, d'un documentaire, d'une émission télévisée dans les conditions du direct (multi-caméras) ; projections en fin de cycle devant un jury de professionnels en exercice et extérieurs à 3iS.

Application professionnelle

Enfin, le candidat doit valider la mise en application des acquis en milieu professionnel réel : rédaction d'un dossier d'études professionnel et réalisation d'un stage long en entreprise (rédaction d'un rapport et bilan du tuteur).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève	X		5 membres dont 4 professionnels
ou d'étudiant			extérieurs à 3iS.
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		5 membres dont 4 professionnels extérieurs à 3iS.
En contrat de professionnalisation	X		5 membres dont 4 professionnels extérieurs à 3iS.
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		5 membres dont 4 professionnels extérieurs à 3iS.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ
Accessible en Polynésie Française		Χ

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel le 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur : 3IS SUP

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 28 avril 2018.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er juin 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation à compter de 1990.

Pour plus d'informations

Statistiques:

Nombre de titres délivrés par an

Formation initiale: 16

Autres sources d'information :

3is@3is.fr

Tel: 01 30 69 00 17

http://www.3is.fr

Lieu(x) de certification :

Institut international de l'image et du son (IIIS) : Île-de-France - Yvelines (78) [4 rue Blaise Pascal - Parc de Pissaloup - 78990 ÉLANCOURT] Institut international de l'image et du son (IIIS)

4 rue Blaise Pascal

78990 Elancourt

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IIIS - 7 rue Descartes - 78190 Trappes

IIIS - 4 rue Blaise Pascal / Parc de Pissaloup - 78990 Elancourt

Historique de la certification :

Certification précédente : Monteur pour le cinéma et l'audiovisuel.

Certification suivante : Monteur truquiste étalonneur